



Compte vivaccio actions au lieu de fonds euros

Par **grenouille**, le **23/02/2009** à **11:38**

Bonjour, rnJ'ai placé 5000 euros sur une assurance vie vivaccio la banque postale/cnp assurances. Je voulais absolument un contrat sans actions car je n'y comprends rien. Ma conseillère a rempli le formulaire et a cocher deux cases au lieu d'une c'est à dire que je demandais un contrat vivaccio sur fonds en euros (sécurité 100 %) + un contrat vivaccio avec des actions. rnC'était à choisir soit l'un soit l'autre. La cnp a mis d'office mon contrat vivaccio sous Actions. Quels recours puis je avoir pour ne pas perdre de l'argent ? rnLa banque postale me dit que sur ce compte vivaccio en Actions, au bout de huit ans meme si la bourse baisse, je récupère "normalement" mes 5000 euros intacts ? Est vrai ? et est ce possible ? rnJe ne vois pas pourquoi car si la bourse monte je récupère mes 5000 + les intérêts et si ça se casse la figure je repartirais avec mes billes soit 5000 euros ??? rnMerci d'avance pour votre réponse car beaucoup de monde se fait surement avoir rnBon courage et longue vie à votre site rnCordialement

Par **BOUGNE**, le **11/08/2011** à **08:36**

Bonjour Grenouille, rnC'est par hasard, en faisant des recherches sur les risques encourus en faisant des placements vicaccio actions, que je suis tombée sur ce forum et vos interrogations. rnJe rencontre exactement le même problème que vous, à savoir : rnJ'ai hérité d'une petite somme d'argent que j'ai souhaité placer pour mes vieux jours. rnJ'ai donc pris contact avec une conseillère financière de La Poste puisque mon compte bancaire est chez eux. rnElle m'a donc proposé d'ouvrir une assurance vie Vivaccio Vitalité qui, si j'ai bien compris, me garantira une petite rente mensuelle quand je serai en retraite ! rnPar contre,

elle a, via Internet, fait diverses transactions et, au résultat, je me retrouve avec des Vivaccio Euros, Vivango Actions, Vicaccio Actions et Vivaccio optieuros ? ? ? rnrnDevant mes interrogations et mes craintes relatives à la situation boursière actuelle, cette conseillère m'a dit que je ne risquais rien, qu'au final je récupérerais l'ensemble de mes placements.rnrnElle m'a assuré que le seul risque était de gagner de l'argent ! Or, je m'aperçois que depuis 3 semaines j'ai perdu plus de 700 euros (cela représente pour moi plus d'une moitié de salaire).rnrnComment c'est réglé votre problème, j'ai besoin d'être rassurée.rnrnBien cordialement,